

Titre	Date	Statut	Version
Comité national de santé et de sécurité au travail (CNSST) Procès-verbal de la 76^e réunion — réunion supplémentaire en lien avec la COVID-19	Le 20 novembre 2020	Final	
Liste de diffusion : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, MaZone et DocZone du CNRC et coprésidents du CLSS du CNRC	Approuvé : Le 14 Janvier, 2021	Nombre de pages : 6	

Participants	
Membres	
Geneviève Tanguay	Vice-présidente, Technologies émergentes, présidente (1 ^{re} moitié de la réunion)
Lawrence Mak	Agent du Conseil de recherches, représentant des employés de l'IPFPC, président (2 ^e moitié de la réunion)
Cathie Fraser	Présidente de l'AECR, coprésidente
Lawrence Charlebois	Présidente de l'AECR, coprésidente
Brad Gover	Agent du Conseil de recherches, représentant des employés de l'IPFPC
Pierre Mayette	Directeur, recherche-développement, Construction; représentant de l'employeur
Sue Twine	Directeur général, Services de conception et de fabrication; représentant de l'employeur
Michael Vandenhoff	Directrice, recherche-développement, TSH; représentante de l'employeur Agent technique; représentant des employés de l'AECR
Personnes-ressources	
Carolyn Lauzon	Conseillère principale, Relations de travail, Direction des ressources humaines
Ronalda Rino	Directrice exécutive, Direction de l'ESST
Susan Gamble	Directrice intérimaire, Prévention et mise en œuvre, Direction de l'ESST
Theresa Paris	Gestionnaire, Politique et rapports, Direction de l'ESST
Shelley Sommerville	Secrétaire du CLSS et conseillère en politique et rapports, Direction de l'ESST
Vanessa Loyer	Adjointe administrative, ESST (soutien à la réunion et observatrice)
Invités	
Karine Gauvreau	Ombudsman, Éthique, intégrité et respect en milieu du travail, BSG
Karine Proulx	Conseillère principale, Prévention et résolution du harcèlement, BSG
Erin Skrapek	Directrice, Secrétariat du CNRC, BSG
Christopher Johnstone	Directeur général, Programmes nationaux et services aux entreprises
Panos Argyropoulos	Agent de la santé et sécurité chimique, Direction de l'ESST
Absents — S.O.	
Détails de la réunion	Heure de la réunion (durée)
Réunion virtuelle	De 9 h 9 à 11 h 32

Points de discussion	
1	Présentation des invités et des membres du Comité Geneviève Tanguay souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité, aux personnes-ressources et aux invités.
2	Approbation de l'ordre du jour de la réunion L'ordre du jour est approuvé tel quel.

3 Politique du CNRC sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Le Bureau du secrétaire général (BSG) a présenté une note d'information et une description provisoire de la politique aux membres du Comité avant la réunion, le 16 novembre 2020, afin d'obtenir leurs commentaires et suggestions. Les membres du Comité ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Comme le décrit la politique, certains employés sont plus exposés à la violence et au harcèlement lorsqu'ils travaillent avec le grand public. Toutefois, le BSG a-t-il envisagé d'inclure dans cette politique les employés qui interagissent avec des entrepreneurs et des locataires tiers, puisqu'ils pourraient eux aussi être exposés à un risque plus important, tout comme les employés qui travaillent pour le public? Le groupe de personnes-ressources en ESST a convenu que les entrepreneurs et les locataires ont l'obligation de suivre les politiques et les directives du CNRC en matière de santé et de sécurité; cette obligation est abordée dans la nouvelle Directive sur l'accès des personnes autorisées qui est en cours de rédaction par l' ESST. Le BSG pourrait donc envisager d'inclure les interactions des entrepreneurs et des locataires avec les employés dans sa politique de façon à concorder avec cette nouvelle directive d'ESST. Le groupe de personnes-ressources en ESST a également ajouté que PGBI inclut des protocoles de santé et de sécurité dans les contrats et les accords de location, de sorte que ces contrats et accords favoriseraient également l'inclusion des entrepreneurs et des locataires dans la Politique sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail.
- Deux représentants de l'employeur ont fait part de leurs préoccupations concernant l'augmentation de la charge de travail du CNSST (partenaire applicable) telle que décrite dans cette politique; par exemple, si le Comité est chargé d'effectuer des évaluations du lieu de travail pour déterminer les facteurs de risque liés au harcèlement et à la violence en milieu de travail et d'examiner tous les rapports d'enquête effectués dans le cadre de cette politique. Le groupe de personnes-ressources en ESST a convenu qu'il est nécessaire de définir clairement les rôles et les responsabilités du CNSST et du CLSS. Les membres de l'équipe des personnes-ressources du BSG collaboreront avec leur expert-conseil pour réviser les rôles et les responsabilités compris dans la section des partenaires applicables.
- Les CLSS disposent-ils des outils nécessaires pour assumer leurs rôles et leurs responsabilités dans le cadre de cette politique? Les membres de l'équipe des personnes-ressources du BSG ont confirmé qu'ils réviseront les rôles et les responsabilités des CLSS et soumettront à nouveau la politique à l'examen du CNSST.
- Le BSG examinera-t-il tous les documents pertinents publiés par le Programme du travail sur le projet de loi C-65? Les membres de l'équipe des personnes-ressources du BSG ont confirmé qu'ils ont examiné toute la documentation pertinente et, le cas échéant, l'ont appliquée à la nouvelle politique du CNRC.
- Un représentant des employés a fait part de ses préoccupations quant à la nécessité de s'assurer que le rôle des CLSS est clair. Les membres de l'équipe des personnes-ressources du BSG ont confirmé qu'ils demanderont à leur expert-conseil de revoir les grandes lignes de la politique afin de s'assurer qu'elle s'harmonise aux autres instruments de politique établis par le CNRC, c'est-à-dire le mandat des CLSS.
- L'un des représentants de l'employeur n'était pas certain que les CLSS soient prêts ou outillés pour mettre en œuvre un tel programme. Les CDP ont déjà plus de 30 programmes de santé et de sécurité à mettre en œuvre, et plusieurs ne disposent pas de ressources supplémentaires pour soutenir un autre programme. Le BSG a-t-il déterminé qui fournira les ressources et assurera la mise en œuvre et le soutien continu du programme? Les membres de l'équipe des personnes-ressources du BSG ont confirmé aux membres du Comité que le CNSST et les CLSS ne seront pas responsables de la mise en œuvre du programme, mais que leur rôle sera plutôt d'y participer; c'est le BSG plutôt qui sera responsable d'assurer la mise en œuvre, la formation et le soutien continu. Ils apporteront les modifications nécessaires à la formulation de la politique afin de s'assurer que les rôles et les responsabilités de toutes les parties sont clairs.
- Le groupe de personnes-ressources en ESST a souligné que l'on s'attend toujours à ce que les membres du CLSS participent et fassent des recommandations aux employeurs en cas d'événements violents ou de harcèlement au travail et qu'ils pourraient avoir besoin d'une formation supplémentaire dans ce domaine une fois que la nouvelle politique aura été lancée.

	<ul style="list-style-type: none"> Les membres de l'équipe des personnes-ressources du BSG ont remercié les membres du Comité de leurs commentaires et réviseront le document de politique à des fins d'examen et de consultation supplémentaires au cours des semaines à venir.
4	<p>Mise à jour de la Direction de la sécurité sur la COVID-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Ce point a été reporté à la prochaine réunion supplémentaire en lien avec la COVID-19 du CNSST, puisqu'aucun membre de la Direction de la sécurité n'était en mesure d'assister à la réunion d'aujourd'hui.
5	<p>Projets pilotes novateurs en matière de sécurité en lien avec la COVID-19</p> <p>La présentation de Christopher Johnstone a fait le point sur les projets pilotes novateurs en matière de sécurité en lien avec la COVID-19 qui ont été présentés pour la première fois au Comité en juin dernier. La première phase a vu l'achèvement des nouvelles solutions des projets pilotes et la collecte des commentaires auprès des employés, ainsi que la détermination de l'efficacité dans tous les sites des projets pilotes. Les prochaines étapes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> le déploiement des approches réussies dans d'autres sites, selon les besoins ou si cela est jugé approprié, p. ex., des postes d'autocontrôle, des thermomètres personnels disponibles par l'entremise des magasins centraux et la distribution d'outils en cuivre (pour réduire les contacts physiques); les communications internes pour soutenir le déploiement des éléments mentionnés ci-dessus; l'achat possible d'autres solutions, p. ex., des capteurs de proximité et des masques ou des couvre-visages antiviraux; et l'exploration d'autres projets possibles en lien avec la COVID-19. <p>Un représentant des employés de l'IPFPC a demandé si la PGBI envisageait d'utiliser la lumière ultraviolette pour le nettoyage des installations du CNRC, afin de réduire le risque de transmission de COVID-19 par les surfaces. L'utilisation de ce type de technologie a fait l'objet de discussions. PGBI se concentre sur le nettoyage minutieux et fréquent des points de contact élevés dans les installations; l'utilisation d'outils en cuivre sans contact réduira également le contact avec les surfaces à contact élevé. Au cours des derniers mois, l'importance accordée à la contamination par les surfaces a été réduite contrairement à la transmission de la COVID-19 dans l'air; par conséquent un changement quant à l'orientation pourrait voir le jour selon lequel le recours à l'exploration de technologies de ventilation et des solutions pour atténuer la transmission de la COVID-19 pourrait être plus courant.</p>
6	<p>Stockage du désinfectant pour les mains</p> <p>La présentation de Panos Argyropoulos a fourni des informations sur l'importance d'avoir recours à un entreposage approprié lorsqu'il s'agit d'entreposer les désinfectants pour les mains à base d'alcool (liquides inflammables de classe I), étant donné que le CNRC dispose maintenant d'une plus grande quantité de désinfectant pour les mains sur place en raison de la pandémie. Il a également expliqué que si les liquides inflammables sont entreposés en dehors d'une armoire ou d'une zone de contrôle désignée, la quantité totale autorisée ne doit pas dépasser 10 litres de liquides de classe I, avec un maximum de 5 litres dans une seule pièce.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les entrepôts du CNRC entreposent-ils des désinfectants à base d'alcool dans les salles de contrôle appropriées? M. Panos Argyropoulos a confirmé que les entrepôts du CNRC disposent des salles de contrôle appropriées pour entreposer des volumes plus importants de désinfectants pour les mains. Le groupe de personnes-ressources en ESST a informé les membres du Comité que les informations sur la façon d'entreposer les désinfectants pour les mains ont été communiquées au directeur des opérations, aux conseillers d'ESST, ainsi qu'aux entrepôts du CNRC. Qui remplit les stations de désinfection des mains au sein du CNRC? Le groupe de personnes-ressources en ESST a confirmé que PGBI est responsable d'assurer la supervision et le contrôle relatifs au réapprovisionnement des stations de désinfection des mains.

7	<p>Examen du procès-verbal de la réunion supplémentaire du 21 août 2020 du CNSST en lien avec la COVID-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal de la réunion a été approuvé tel quel. <p>MESURE N° 1 : Donner suite à la demande relative à la liste de suivi des protocoles opérationnels spéciaux COVID-19 (POSC) (Ressources d'ESST).</p> <ul style="list-style-type: none"> La liste des POSC a fait l'objet d'une discussion lors de la réunion trimestrielle du 24 septembre 2020 et a été partagée avec les membres du Comité le 28 septembre 2020. <p>MESURE N° 2 : Fournir de l'information sur l'obtention de blouses et de solutions de rechange pour les trousse de premiers soins (Groupe de personnes-ressources en ESST).</p> <ul style="list-style-type: none"> Le groupe de personnes-ressources en ESST a informé les membres du Comité que les trousse de premiers soins supplémentaires seront disponibles dans les entrepôts du CNRC au cours des prochains jours. Bien que des blouses jetables ne soient pas disponibles, elles sont en cours d'approvisionnement et des blouses de laboratoire jetables sont disponibles dans les entrepôts du CNRC à titre de solution de rechange temporaire. Une formation sera-t-elle dispensée aux secouristes sur la façon d'utiliser les articles contenus dans ces trousse supplémentaires? Le groupe des personnes-ressources en ESST a confirmé qu'une communication sera envoyée à la communauté des secouristes pour les informer de la disponibilité des trousse et du contenu de celles-ci. Les trousse contiennent : une blouse de protection jetable, des visières, des masques, des gants, un sac transparent pour l'élimination des déchets et des lingettes désinfectantes. Les trousse seront placées à côté des trousse de premiers soins afin qu'elles soient accessibles à tous les secouristes en cas de besoin.
8	<p>Examen du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2020 du CNSST et du Bureau du secrétaire général et des mesures de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> Il a été suggéré de réviser le procès-verbal et de rédiger une liste des mesures de suivi. <p style="text-align: right;">Mesures de suivi : Réviser le procès-verbal de la réunion pour l'examiner de nouveau lors de la prochaine réunion (BSG)</p>
9	<p>Table ronde</p> <ul style="list-style-type: none"> Le groupe de personnes-ressources en ESST a suggéré que les membres du Comité présentent leurs commentaires sur la description provisoire de la Politique du CNRC sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail au BSG avant le 23 novembre 2020. Le BSG révisera ensuite la politique pour la soumettre à nouveau au Comité aux fins d'examen le 30 novembre 2020 en préparation d'une discussion plus approfondie à l'occasion de la réunion trimestrielle du CNSST prévue le 7 décembre 2020. <p style="text-align: center;">Mesures de suivi : Soumettre les commentaires sur la politique du CNRC sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail au BSG avant le 23 novembre 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les membres du Comité ont décidé de continuer à programmer des réunions mensuelles supplémentaires en lien avec la COVID-19 au cours de la nouvelle année. Le groupe de personnes-ressources en ESST a indiqué que les experts de la santé ont estimé désormais que les masques à triples épaisseurs sont recommandés pour diminuer la transmission de la COVID-19. À

l'heure actuelle, le CNRC fournit des masques à triples épaisseurs dans ses bâtiments. Il a ajouté que des inquiétudes avaient été soulevées lors de la dernière séance de discussion ouverte du CNRC; certains employés ont demandé pourquoi le CNRC ne rendait pas obligatoire le port de masques à l'intérieur de ses bâtiments et ne suivait pas le même protocole que les autres ministères du gouvernement fédéral. Le CNRC est à examiner les différentes options en matière de protocoles de masques et ESST partagera plus d'informations lors de la prochaine réunion.

- Le représentant des employés de l'IPFPC, Lawrence Mak, a remercié les bénévoles, les membres du Comité et les personnes-ressources pour leur dévouement inébranlable et continu au cours de l'année dernière, en particulier dans le cadre de l'examen d'instruments politiques importants, comme le projet de loi C-65 et la politique relative à l'affaiblissement des facultés par l'alcool et les drogues en milieu de travail, ainsi qu'en ce qui a trait à la charge de travail accrue liée au besoin de se réunir plus fréquemment depuis le début de la pandémie.

Numéro de la mesure	Mesures de suivi	Responsable
1	Réviser le procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2020 en vue de son examen lors de la prochaine réunion du CNSST.	Bureau du secrétaire général
2	Soumettre les commentaires sur la politique du CNRC sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail directement au BSG avant le 23 novembre 2020.	Membres du Comité

Acronyme	
AECR	Association des employés du Conseil de recherches
AÉRO	Aérospatiale
BSG	Bureau du secrétaire général
CCS	Conseil de coordination de site
CDP	Centres de recherche, directions et PARI
CHD	Comité de la haute direction
CLSS	Comité local de santé et de sécurité au travail
CNM	Conseil national mixte
CSGA	Comité de soutien à la gestion des activités
DPGBI	Direction de la planification et de la gestion des biens immobiliers
EDSC	Emploi et Développement social Canada
EIU	Équipe d'intervention d'urgence
EPI	Équipement de protection individuelle
ESST	Environnement et Santé et sécurité au travail
IPFPC	Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Mandat	Mandat
MÉTRO	Métrologie
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
PGSPD	Programme de gestion sécuritaire des produits dangereux
POSC	Protocoles opérationnels spéciaux COVID-19
PPR	Programme de prévention des risques

RESCR électronique	Rapport d'enquête sur les situations comportant des risques
SALSST	Solution d'apprentissage en ligne sur la santé et la sécurité au travail
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SNASST	Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail
SST	Santé et sécurité au travail